N°35 vendredi 31 août 2018 - 2,16 euros

DU 31 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE 2018

Le rendez-vous des professionnels de l'agriculture

14e salon de l'agro-équipement

EQUIP'AGRO by FOIRE DE CHÂLONS

www.foiredechalons.com

LA REVUE AGRICOLE DE L'AUBE

HEBDOMADAIRE AGRICOLE, VITICOLE ET RURAL

L'essentiel de la semaine

- Inauguration de la Fête de l'Agriculture. Un lieu privilégié d'échanges. p.2
- Foire de Châlons. L'agenda agricole de la foire. p.6-7
- Elevage. Station de Sommepy : c'est parti pour la 37ème série ! p.8
- Sixième programme d'actions nitrates. Attention ! Applicable dès le 1er septembre. p.8
- Cyclope 2018. Agriculture et économie mondiales à contre-courant. p.9
- Innov' Agri. Promouvoir le contrat de solutions. p.10
- Filière laitière. Moins de producteurs mais des livraisons stables. p.III
- Transports des animaux accidentés et abbatages d'urgence. Du nouveau et beaucoup d'incompréhension. p.22
- Agriculture de conservation. Rendez-vous le 12 septembre à Echemines. p.22
- Démonstration de déchaumeurs. Le 14 septembre de 14h à 17h entre Feuges et Vailly. p.21
- La P'tite Graine. La page interdit aux grands. p.24

35ème Fête de l'Agriculture

Rayonnante de convivialité

5 000 visiteurs ont assuré le succès de la Fête de l'Agriculture organisée par les JA sur la base aérienne de Brienne-le-Château. Lire page 2-4

Foire de Châlons p.5-7

Une vitrine pour les solutions agricoles

Elections Chambre p.3

Les propriétaires doivent s'inscrire avant le 15 septembre

Sécheresse et élevage p.13

Quelles alternatives pour les troupeaux et le pâturage ?

FNAMS Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences

Stand Semences

Foire de Châlons-en-Champagne du 5 au 9 septembre 2018

Stand 471 Allée N Hall 4

✓découvrez les enjeux de la biodiversité

✓écoutez les témoignages des agriculteurs semenciers et des établissements

JEU Découverte des semences (tous les jours) Lots à gagner

BARENBRUG FRAGT JD ASUR VIVESCIA

Jeudi 6 septembre (à partir de 11h sur stand) : Quelles solutions de désherbage pour demain ? par la Direction technique de la FNAMS

fnams.fr Tel : 03 25 82 62 29

Une filière semences d'exception dans le Grand-Est !

Pour une deuxième édition la FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences) sera présente à la Foire de Châlons en Champagne. « *Cette année encore, précise Arnaud Heirman, président de l'Union régionale Nord-Est, l'ensemble des acteurs de la filière semences seront présents sur le stand afin d'échanger avec les agriculteurs mais aussi avec le grand public* ». Le stand permettra aux professionnels de découvrir le métier de multiplicateur de semences, d'écouter les témoignages d'agriculteurs qui travaillent avec des établissements semenciers, d'échanger avec les professionnels qui les représentent et défendent leurs intérêts.

© F. NOEL

Le Nord-Est de la France est la 1ère région de production de semences de céréales et protéagineux.

Arnaud Heirman précise que « *le Nord-Est de la France est la 1ère région de production de semences de céréales et protéagineux, ce qui représente 30% des surfaces cultivées sur l'ensemble du territoire français ! Toute l'année, nos ingénieurs et techniciens sont à l'écoute des agriculteurs et élaborent des itinéraires techniques adaptés à leurs cultures porte-graine afin qu'ils produisent mieux et durablement. Nous sommes par exemple confrontés à un défi de grande ampleur : il faut aujourd'hui combiner toutes les solutions de désherbage présentes sur le marché afin de rester productif et compétitif ! Quelles solutions avons-nous à notre disposition ? La FNAMS nationale a fait un état des lieux des moyens face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Ce travail sera présenté sur notre stand aux agriculteurs multiplicateurs de semences* ».

Le grand public pourra découvrir la grande diversité des semences et comprendre leur rôle dans le maintien de la biodiversité. Le GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants) et la FNAMS proposeront des jeux de reconnaissance de semences et de plants afin de découvrir les espèces et leurs usages dans notre quotidien.

Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité fait partie de l'un des axes du « *Plan de filière semences et plants* » remis au gouvernement à la suite des EGA (Etats généraux de l'alimentation) par le GNIS. En agriculture, la biodiversité est enrichie par l'homme à partir d'espèces sauvages qu'il a domestiquées depuis la Préhistoire. Pour la filière semences, la biodiversité est à la fois le matériau et la finalité. Ce salon sera une occasion pour le grand public de voir comment les acteurs de cette filière participent au maintien et au développement de cette biodiversité.

La Revue Agricole de l'Aube – 31-08-18

FNAMS NORD-EST

Une filière semences d'exception dans le Grand-Est

Arnaud HEIRMAN
Président de l'Union régionale FNAMS Nord-Est

La FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences) sera présente à la Foire de Châlons pour une deuxième édition. « Cette année encore », précise Arnaud Heirman, président de l'Union régionale Nord-Est, « l'ensemble des acteurs de la filière semences seront présents sur le stand afin d'échanger avec les agriculteurs mais aussi avec le grand public ».

Le stand permettra aux professionnels de découvrir le métier de multiplicateur de semences, d'écouter les témoignages d'agriculteurs qui travaillent avec des établissements semenciers, et d'échanger avec les professionnels qui les représentent et défendent leurs intérêts avec la FNAMS. Arnaud Heirman précise que « le Nord-Est de la France est la 1re région de production de semences de céréales et protéagineux, ce qui représente 30 % des surfaces cultivées sur l'ensemble du territoire français.

Toute l'année, nos ingénieurs et techniciens sont à l'écoute des agriculteurs et élaborent des itinéraires techniques adaptés à leurs cultures porte-graine afin qu'ils produisent mieux et durablement. Nous sommes par exemple confrontés à un défi de grande ampleur : il faut aujourd'hui combiner toutes les solutions de désherbage présentes sur le marché afin de rester productif et compétitif ».

Le grand public sera aussi sensibilisé aux semences et à la biodiversité, grâce à la présence du GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants) qui proposera avec la FNAMS des jeux de reconnaissance de semences et de plants.

Guide visiteur – Foire de Chalons en Champagne

CULTURES Les acteurs du monde des semences ont réédité leur initiative de l'an dernier à la Foire de Châlons : communiquer ensemble vers le grand public.

Unis pour semer les bons messages

En cinq jours de présence commune à la Foire de Châlons, la Fnams Nord-Est et le Gnis ont pu multiplier les échanges avec le grand public et les professionnels, pour permettre à tous de découvrir la grande diversité des semences, le métier de multiplicateur, ou d'aborder des sujets d'actualité tels que les enjeux de la biodiversité.

La Fnams Nord-Est rassemble 10 départements, représente 2120 agriculteurs multiplicateurs, et produit 30% des semences françaises de céréales et protéagineux. Avec 17609 ha recensés en 2017, la Marne se hisse à la première place en matière de multiplication de semences. Le Gnis Est, émanation régionale de l'interprofession de semences et plants, représente 18 départements, du Grand Est à la Seine-et-Marne, en passant par la Bourgogne-Franche-Comté. Cet « *espace de dialogue, d'échanges et de décisions* » représente les familles professionnelles de la filière et promeut « *le savoir-faire français, la performance et la qualité des variétés* ».

La Fnams et le Gnis ont de nouveau fait stand commun à la Foire de Châlons pour promouvoir la filière semences.

Le rendez-vous de la Foire de Châlons est important pour la filière semences du Grand Est, première région française de production de semences en céréales et protéagineux. Un sentiment partagé par Arnaud Heirman, président de l'union régionale Nord-Est : « *le nord-est de la France est la première région de production de semences de céréales et protéagineux, ce qui représente 30% des surfaces cultivées sur l'ensemble du territoire français. Toute l'année, nos ingénieurs et techniciens sont à l'écoute des agriculteurs et élaborent des itinéraires techniques adaptés à leurs cultures porte-graine afin qu'ils produisent mieux et durablement* ».

Ce dernier défi a suscité une réponse de la profession agricole : le contrat de solutions. « *Nous sommes confrontés à un défi de grande ampleur, poursuit Arnaud Heirman. Il faut aujourd'hui combiner toutes les solutions de désherbage présentes sur le marché afin de rester productif et compétitif* ».

Un contexte chahuté

Dans ce contexte, les représentants de la filière semences veulent poursuivre son développement, en conservant les surfaces nationales dédiées à la multiplication. Mais ces dernières années, l'interprofession a observé « *une baisse marquée du taux d'utilisation des semences certifiées* ». Autre problématique contemporaine : le temps. « Il peut se passer neuf ans entre l'identification d'un croisement intéressant et sa mise sur le marché. Dans de telles conditions, il est impossible de répondre au cahier des charges actuelles, et les attentes sociétales deviennent très difficiles à gérer ! », s'étrangle-t-on au Gnis. Et une décision prise cet été par la cour de justice de l'Union européenne mécontente les professionnels : l'arrêt rendu par la CJUE fin juillet dispose que « *les organismes obtenus par mutagenèse constituent des OGM* ». Pour le Gnis, « *cette décision réduit considérablement la boîte à outils pour l'identification variétale* ». D'où ce travail de communication afin d'éviter certains amalgames, mais aussi, sur le long terme, une perte de souveraineté pour une filière qui dépasse le milliard d'euros dans la balance commerciale française.

Guillaume Perrin

La Marne Agricole – 14-09-2018

hectares, notamment pour les semences de céréales et de fourragères.

Les semences, une filière agricole de pointe

P.D.

Les représentants de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (FNAMS) et du GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants) ont communiqué sur leur filière en direction des agriculteurs et du grand public lors de la Foire de Châlons.

Avant de récolter, il faut semer. Produire ces semences, c'est justement le rôle des agriculteurs multiplicateurs de semences qui, à partir d'échantillons de différentes variétés, permettent d'alimenter les établissements semenciers puis les réseaux de distribution livrant le monde agricole mais aussi les espaces verts et le grand public.

Si la France est le premier producteur européen et premier exportateur mondial, le pays le doit en partie à sa filière du nord-est de la France qui représente 30 % des surfaces cultivées. « *C'est un métier technique qui est réalisé la plupart du temps en complément d'autres productions agricoles* », indique Laurent Miché, vice-président de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences et agriculteur à Saint-Memmie.

UNE DIVERSIFICATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

Cette diversification est présentée comme utile aux revenus agricoles mais aussi bénéfique sur le plan agronomique. Le président national de la FNAMS Nord-Est, Arnaud Heirman, fait partie des exceptions dans la profession avec 70 % de ses terres auboises consacrées aux semences. « *Le territoire produit principalement des semences de céréales et de fourragères* », indique-t-il. À titre d'exemple, la Marne représente près de 12 500 des 43 700 hectares de semences céréalières et près de 3 000 des 7 700 hectares de fourragères du nord-est.

RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les agriculteurs de la FNAMS expliquent que la filière investit et effectue de la recherche pour trouver des solutions alternatives et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Un objectif qui s'effectue en partenariat avec le GNIS* (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants) qui regroupe aussi les acteurs industriels et les distributeurs. « *Les innovations variétales peuvent prendre plus de dix ans entre leur création et la mise sur le marché* », constate Arnaud Heirman. Avec l'ensemble des acteurs agricoles, la profession a d'ailleurs travaillé à proposer un contrat de solutions suite aux Etats Généraux de l'Alimentation. « *Nos métiers ont intégré la nécessité de répondre aux attentes des citoyens, nous voulons développer et vulgariser des nouvelles techniques qui, sans faire de miracle, peuvent être des solutions combinatoires à associer* », observent les représentants de la FNAMS.

Alors que le désherbage chimique est utilisé dans 70 % des cas aujourd'hui, cette part pourrait ainsi, par exemple, diminuer à 25% en 2030 en faisant progresser des pratiques agronomiques, grâce au désherbage mécanique et par des innovations technologiques.

PHILIPE DEMOOR

** Le chiffre d'affaires de la filière française est de 3,3 milliards d'euros. Elle représente 17 000 emplis directs. Le budget recherche annuel a atteint 395 M€ en 2017.*

Matot Brain – 11-09-2018